

usic

Union Suisse des Sociétés d'Ingénieurs-Conseils
Schweizerische Vereinigung Beratender Ingenieurunternehmen
Unione Svizzera degli Studi Consulenti d'Ingegneria
Swiss Association of Consulting Engineers
Member of FIDIC and EFCA

usic-Geschäftsstelle/Secrétariat
Markus Kamber & Partner AG
Postfach 133 3097 Bern-Liebefeld
Telefon 031 970 08 88
Telefax 031 970 08 02
<http://www.usic.ch>
E-mail: usic@usic-engineers.ch

usic

Rapport annuel usic 2003

Herausgeber
usic, Postfach 133, 3097 Bern-Liebefeld
Text: Markus Kamber & Partner AG
Grafische Gestaltung, Druck + Ausrüstung:
Länggass Druck AG, Bern

Entretien avec le président	1
Politique	4
Situation économique	7
Industrie du bâtiment	
L'usic et le public	9
Importance économique de l'usic	11
Priorités de l'année 2003	13
Activité des groupes régionaux	15
Groupes de travail permanents et groupes de projets	19
Associations faitières internationales	25
Fondation usic et l'assurance responsabilité civile usic	
Comité	27
Effectif des membres	
Groupes régionaux	29
Groupes de travail et groupes de projet	31
Personnel	



Entretien avec le président



Rétrospective sur l'année 2003 à l'usic

En tant que président de l'usic, êtes-vous satisfait de l'année 2003?

En tant que président de l'usic je suis plutôt satisfait de l'année 2003. De nombreux objectifs ont été atteints, nous avons pu accroître le profit pour nos membres, d'intéressantes perspectives s'ouvrent pour l'usic dans le domaine des hautes écoles spécialisées, les groupes de travail et de projet ont bien avancé, les contacts avec les groupes régionaux sont bons et la collaboration au sein du comité est toujours très agréable, efficace et amicale. La seule amère déception a été le dialogue avec les responsables de la CSFC qui n'ont fait pratiquement aucune concession en matière d'honoraires, en dépit de toutes les preuves irréfutables que nous leur avons fournies. Le Comité a trouvé inacceptables les motifs invoqués pour son refus.

Les concepteurs doivent pouvoir imposer leurs propres prix dans un marché libre. Pourquoi accorder alors tant d'importance aux entretiens sur les honoraires avec la CSFC?

Tout bureau d'ingénieurs est confronté quotidiennement à la loi du marché et à la concurrence. Néanmoins, les taux d'honoraires de la CSFC ont un effet de signal, non seulement pour l'adjudication des marchés publics, mais aussi pour l'ensemble du secteur de la conception. Lorsque la CSFC est d'avis qu'une adaptation des prix de nos prestations de services n'est pas justifiée, elle encourage une concurrence unidimensionnelle sur le prix au lieu de soutenir la concurrence sur les prestations beaucoup plus complexe qu'elle exige verbalement et qui permet des projets interdisciplinaires globaux de haute qualité avec des solutions innovantes et créatives.

Cette situation insatisfaisante pourrait-elle être corrigée par des prescriptions légales dans une loi fédérale sur les concepteurs?

Des discussions sur une telle loi ont été engagées. L'usic n'a pas encore donné sa position définitive sur le sujet étant donné qu'un jugement ne sera possible que sur la base d'un texte de projet de loi. Si une telle loi se révélait souhaitable, elle ne devrait pas concerner uniquement les concepteurs, parce que d'autres professions qui fournissent des prestations de services intellectuelles, dans l'informatique, la prévoyance professionnelle, le conseil fiduciaire, etc., devraient être traitées semblablement par le législateur. Mais une telle loi ne pourrait pas non plus améliorer sensiblement la situation désastreuse en matière d'honoraires. Il faut pour cela une nouvelle politique d'investissements offensive des pouvoirs publics, une reprise durable de la conjoncture et une politique d'adjudication raisonnable et responsable des maîtres d'ouvrage publics et privés. Ce n'est que lorsque ces conditions seront réunies qu'une amélioration se fera sentir.

L'année dernière, l'usic s'est occupée intensivement de l'adjudication des prestations de planification et de la révision imminente de la loi fédérale sur les marchés publics. Avez-vous obtenu l'effet désiré?

Il n'est pas encore possible aujourd'hui de répondre à cette question. La révision de la loi sur les marchés publics est un processus de plusieurs années que nous suivrons et accompagnerons de très près. En joignant nos efforts à ceux d'autres associations de concepteurs, nous avons au moins réussi, en introduisant la notion de «prestations de services intellectuelles», à mettre en évidence le fait qu'une prestation de planification n'est pas une simple marchandise et nécessite pour la soumission d'autres règles d'adjudication. Avec le nombre croissant d'appels d'offres publics et de décisions d'adjudication, nous acquérons de l'expérience et des possibilités de comparaison. Cela aide à reconnaître les offres qui ne sont pas sérieuses et ne répondent pas à la qualité requise. Pour améliorer la transparence sur les offres dans les adjudications publiques, il serait sans doute utile d'instituer un service de médiation.

Toutes ces publications, ces séminaires, ces conférences, ces séances et ces motions pour un résultat aussi modeste. Les objectifs visés ne sont-ils pas insuffisamment ambitieux?

L'expérience dans le domaine de l'adjudication publique des mandats de planification est encore assez limitée. Adjudicateurs et soumissionnaires sont encore en phase d'apprentissage. Il faut maintenant développer ensemble et mettre en pratique une culture de l'adjudication qui réponde aux prévisions de la politique et de la législation sur la concurrence sans détruire le haut niveau de qualité de notre conception.

Dans le programme de votre présidence, vous avez déclaré vouloir améliorer les services de l'usic à ses membres. Avez-vous des résultats à présenter dans ce domaine?

Nous travaillons en permanence à cette tâche, mais il faut beaucoup de temps pour l'accomplir. Je citerai en premier lieu l'amélioration considérable de l'assurance responsabilité civile dont dispose notre association et qui nous vaut aussi de nouvelles adhésions. Durant l'année du rapport, nous avons mis au point, essentiellement pour les petites et moyennes entreprises, un instrument de calcul des coûts qui n'utilise pas n'importe quelles valeurs moyennes, mais qui est basé sur les chiffres mêmes du bureau tout en restant facile à utiliser. Le CD «usic-calculus» se vend bien; voilà un avantage tangible. Nos représentants ont réussi à négocier des adaptations de salaires raisonnables dans le contrat-cadre de travail pour les collaborateurs des bureaux d'études. Désormais, nous pouvons proposer aux entreprises membres non affiliées à la SIA les règlements concernant les prestations et les honoraires aux mêmes conditions d'achat. Un nouveau groupe de projet étudie la possibilité d'harmoniser les décomptes des entreprises avec les diverses assurances sociales afin de leur faciliter le travail administratif. Une task force travaille aussi intensivement à créer une possibilité de formation continue pour les ingénieurs électriciens à la haute école spécialisée Horw. Si nous y parvenons, nous aurons comblé une grave lacune dans la formation et offert un avantage essentiel, qui ne profitera d'ailleurs pas seulement à nos membres.

En quoi se distingue la nouvelle assurance responsabilité civile?

D'abord par le montant de couverture élevé: 100 millions de francs pour les dommages corporels et matériels et 20 millions de francs pour les dommages économiques. Deuxièmement, par la réduction du nombre des motifs d'exclusion dans le nouveau contrat d'assurance. Troisièmement, par la garantie de bonne fin réelle au cas où un bureau d'ingénieurs ne serait pas en mesure d'exécuter le mandat pour une quelconque raison. Quatrièmement, par la surveillance de la fréquence des cas de dommage des bureaux de l'usic permettant, en cas de dommages répétés, d'en rechercher les causes. Cinquièmement, par la prévention des dommages grâce à des mesures de formation.

A part dans ses exigences relatives au nouveau droit des soumissions, la voix de l'usic ne se fait guère entendre sur les thèmes politiques. Votre intérêt politique se limite-t-il à l'adjudication des marchés publics?

Absolument pas. Toutefois, il faut veiller à ce que les thèmes politiques soient traités par les organisations les plus aptes et les plus compétentes. L'organisation faîtière construction-suisse s'occupe avant tout des questions en rapport avec l'industrie du bâtiment. Nous la soutenons personnellement et financièrement. L'usic continuera pour sa part à se concentrer sur la reconnaissance précoce des questions touchant les concepteurs afin de pouvoir réagir à un moment où il est encore possible d'influer sur l'action politique. D'autre part, nous participons à toutes les procédures de consultation qui nous concernent et où nous nous considérons compétents. Nous collaborons aussi activement avec économiesuisse et nous contribuons à la formation de la volonté politique de cette association faîtière politico-économique.

Quels sont les projets que vous avez pour l'usic en 2004?

Je me réjouis de pouvoir travailler à nouveau cette année pour le bien et le développement de la branche de la conception avec un comité excellent et motivé et avec le soutien du secrétariat et des groupes régionaux. Nous comptons avec la reprise économique qui permettra d'atteindre beaucoup plus facilement de nombreux objectifs. Quatre objectifs concrets réunis sous le titre «utilité pour les membres» sont en tête de liste. Vis à vis de l'extérieur c'est notre nouveau concept Internet, avec un renforcement de la communication numérique interne et externe par des news permanentes, la possibilité pour les membres de mettre à jour leur page et un élargissement des liens, notamment dans le domaine des soumissions. Deuxièmement, nous voulons suivre de près la révision de la loi sur les marchés publics pour imposer les idées des concepteurs. Troisièmement, nous examinons la possibilité d'offrir à nos entreprises membres des solutions en matière d'assurance sociale qui soient plus avantageuses sur le plan des coûts et plus simples sur le plan administratif. Durant cette nouvelle année, nous réunirons également les bases de décision nécessaires pour évaluer l'intérêt de l'usic à collaborer dans les organisations faîtières internationales.

Politique

Dans le marathon des votations du 18 mai 2003, avec neuf projets allant des handicapés à la santé publique en passant par le nucléaire, les sept projets coûteux de l'alliance gauche-verts ont été rejetés. Les réformes de l'armée et de la protection civile ont été en revanche adoptées. Le peuple a ainsi montré sans équivoque qu'il ne veut plus continuer à augmenter la dette et les impôts pour des dépenses de l'Etat toujours nouvelles. Cela annonçait plus ou moins aussi le résultat des élections du 19 octobre 2003 au Conseil national avec la victoire électorale massive de l'UDC qui a vu passer son électorat de 22,4 à 26,7 pour cent, devenant ainsi le parti politique le plus fort. Dès le soir des élections, il exigea un deuxième siège au Conseil fédéral. L'électorat du PDC est tombé de 15,9 à 14,4 pour cent. Le plus grand perdant de ces élections fut le PRD. Il s'est effondré de 19,9 à 17,3 pour cent, tandis que les verts amélioreraient leur score de 5,0 à 7,4 pour cent et le PS de 22,5 à 23,3 pour cent. Le 10 décembre 2003, l'adaptation de la formule magique, avec le remplacement d'un siège PDC par un siège UDC, fut l'événement politique de l'année. Avec l'élection de Christoph Blocher et Hans-Rudolf Merz au Conseil fédéral, l'Assemblée nationale a cimenté au gouvernement la polarisation politique devenue manifeste lors des élections. La future politique sera sous le signe de cette polarisation accrue à gauche et à droite. Les priorités politiques de la droite renforcée seront de stopper les nouvelles dépenses de l'Etat et d'assainir les finances publiques sans augmenter les impôts.

Prises de position politiques en 2003

Raccordement au réseau ferroviaire européen à grande vitesse

Le projet de raccordement de la Suisse orientale et occidentale au réseau européen à grande vitesse, envoyé en consultation par de DFTCE, a été rejeté par l'usic comme irresponsable sur le plan financier même s'il

est raisonnable du point de vue de la politique ferroviaire. Il n'y a d'autre voie en matière de politique des transports que d'observer strictement une liste de priorités en principe pré-établie, à savoir: achèvement de rail 2000, solution des problèmes afférents aux nœuds de circulation Zurich et Berne, construction des tronçons d'accès manquants à la NLFA, solution des problèmes de circulation dans les agglomérations et élaboration d'un projet fortement restreint de raccordement au réseau européen à grande vitesse qui soit en accord avec nos possibilités financières.

Modification de l'ordonnance sur la protection contre le bruit OPB

Dans sa prise de position, l'usic soutient l'allongement différencié des délais d'assainissement en raison de la nécessité diverse d'assainissement, de la situation financière tendue et des difficultés d'exécution des travaux, notamment dans les zones très peuplées.

Elle a également approuvé la rationalisation de la procédure d'assainissement des lieux exposés au bruit par le renoncement aux programmes d'assainissement des cantons. A la place, les cantons devront soumettre à la Confédération des plans pluriannuels avec des projets d'assainissement concrets rapidement réalisables.

Prise de position de l'usic sur le projet de «loi sur les concepteurs»

La SIA nous avait informés depuis longtemps déjà d'un projet de loi fédérale sur les architectes. Cette idée est controversée au sein de notre association professionnelle patronale. D'un côté cette démarche qui vise à améliorer la qualité des prestations de planification se comprend, mais, d'un autre côté, il est douteux que le Parlement soit disposé, dans notre économie de marché, à réglementer fortement une profession.

Quelle que soit la décision sur une telle loi, il paraît indispensable qu'une réglementation éventuelle ne se limite pas à la profession d'architecte mais qu'elle englobe aussi les ingénieurs. Nous nous demandons même si une limitation aux concepteurs serait une solution valable, autrement dit si de telles règles ne devraient pas être étendues à tous les fournisseurs de prestations de services intellectuelles, puisque les acheteurs de ce type de prestations ont droit à la protection de la qualité.

Résolution de constructionsuisse concernant le paquet fiscal

Lors de l'assemblée plénière du 13 novembre 2003, le président de constructionsuisse, le Conseiller national Robert Keller, demanda que le Conseil fédéral exclue totalement les investissements de construction du prochain programme d'allègement budgétaire de la Confédération. Malgré toute la compréhension pour un programme d'économie indispensable compte tenu de l'état lamentable des finances de la

Confédération, la réduction disproportionnée des investissements dans l'industrie du bâtiment est incompréhensible alors qu'on ne s'attaque qu'avec hésitation aux dépenses de consommation. Au sujet du référendum des cantons contre le paquet fiscal, constructionsuisse appelle le Conseil fédéral à soutenir sans hésiter le projet décidé par les chambres fédérales et à renoncer, pour des raisons politiques, à son intention de soumettre un projet remanié sur la propriété du logement en cas de oui éventuel au paquet fiscal.

Postulat Rudolf Joder

«Prestations de services de nature intellectuelle».

Dans son postulat du 13 mars 2003, Rudolf Joder a invité le Conseil fédéral à examiner la possibilité d'exclure les prestations de services de nature intellectuelle de la loi sur les marchés publics.

Dans ses motifs, Rudolf Joder attire l'attention sur la révision prévue de la loi fédérale sur les marchés publics. La législation fédérale en la matière n'offre pas de solution satisfaisante pour l'adjudication de prestations de nature intellectuelle, pour lesquelles il est difficile d'apprécier correctement les critères d'adjudication et de les pondérer de manière adéquate. En effet, les prestations attendues ne peuvent souvent être définies d'emblée: elles découlent davantage d'un processus dont l'appel d'offres n'est que la première étape. Les prestations-types ne tombent évidemment pas sous le coup de l'exception demandée par la présente intervention.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral précise que, pour ce qui est des prestations intellectuelles – par ex. prestations de conseillers ou d'architectes –, il s'agit également de respecter les buts fondamentaux du droit des marchés publics, à savoir la transparence, l'égalité de traitement de tous les soumissionnaires, l'utilisation économique des fonds publics et le renforcement de la concurrence. Il n'est pas possible d'exclure les prestations intellectuelles de la législation sur les marchés publics, car les accords internationaux précisent quels services doivent faire l'objet d'appels d'offres. Toutefois, comme le souligne le Conseil fédéral, l'application de la législation sur les marchés publics à certaines prestations peut présenter des problèmes, comme le montre la pratique. C'est pourquoi la révision en cours porte notamment sur une analyse à large échelle des forces et des faiblesses de la législation concernée.

Situation économique

Durant les trois dernières décennies, la Suisse a eu la croissance la plus faible de tous les pays de l'OCDE. Si le produit social par tête n'est pas loin derrière celui des Etats-Unis, cela est dû principalement à la forte utilisation de la main d'œuvre, comme l'explique le seco dans son rapport sur la croissance. Durant l'année du rapport, notre économie a souffert à nouveau d'une faible croissance dont les effets sont de plus en plus visibles. Le ralentissement de la conjoncture qui en résulte se fait sentir lentement mais inexorablement. Les consommateurs s'adaptent à l'incertitude des temps en réduisant leur demande. Ils achètent moins et épargnent plus. Les entrepreneurs eux aussi diminuent leurs investissements. Le comportement des acteurs économiques, raisonnable individuellement, tire l'économie nationale dans une spirale vers le bas. Ce recul inévitable de la demande intérieure suisse a été manifeste au cours de l'année. Il n'est resté que 0,2 pour cent de croissance. Les manifestations négatives seraient encore renforcées s'il fallait serrer plus fortement la vis fiscale pour maintenir le niveau des prétentions en matière de transferts et de subventions étatiques. Si le nouveau gouvernement et le nouveau parlement parviennent à faire comprendre au peuple que sans croissance il n'y a pas de financement solide de la politique sociale, il sera peut-être possible de faire éclater le corset consensuel paralysant de son service public de plus en plus pléthorique.

Industrie du bâtiment

Les prestations de planification et de construction ont reculé en 2003. A côté du marasme persistant, la situation tendue des finances publiques et la pression politique pour faire des économies ont contribué à ce mauvais résultat. Avec son programme d'économie et d'allègement budgétaire, la Confédération a d'autre part donné le mauvais exemple en ne tenant pas compte de l'importance pour la conjoncture, l'emploi et la croissance, dans notre économie nationale, des investissements, dans la construction en particulier. Les investissements prévus dans la construction de 2003 à 2005 sont toujours en dessous de la croissance de l'économie nationale. La diminution annuelle répétée des investissements publics de construction demeure inquiétante. S'ils restaient constants, cela permettrait à l'industrie du bâtiment de se développer au même rythme que les autres branches de l'économie nationale.

Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que l'effondrement persistant des honoraires pour les prestations de planification ait alimenté les discussions dans les cercles d'ingénieurs. Les nouveaux règlements sur les prestations et les honoraires, élaborés l'année du rapport par la SIA, n'ont pratiquement pas eu d'écho en dépit du changement de paradigmes qu'ils signifient parce que, depuis longtemps, ce sont les forces du marché qui dictent les honoraires. Le lancement, au cours de l'année, du programme de calcul usuc-calculus s'inscrit directement dans le cadre de la libéralisation et de l'adaptation aux exigences de l'autorité de concurrence.

L'us ic et le public

Publications

- Portrait 2003/04, troisième mise à jour et impression de l'annuaire des entreprises membres avec leurs spécialités et leurs filiales.
- Consultants 1_03: formation et perfectionnement professionnels engageant. L'auteur, Daniel Sommer, a mené une enquête au sein de l'us ic sur l'engagement des entreprises membres dans la formation professionnelle. L'influence des trois grands indicateurs, loi sur les hautes écoles, loi sur les hautes écoles spécialisées et loi sur la formation professionnelle, était à la base de son inventaire et de son aperçu général.
- publication 2, troisième remaniement et adaptation aux nouvelles dispositions légales du guide «L'adjudication des prestations de planification dans le nouveau droit des soumissions»
- publication 3, La rentabilité des marchés publics pour les prestations d'ingénieurs-conseils, auteur Beat Schneeberger, ing. dipl. EPF, membre de la direction de Emch & Berger AG
- us ic-news 1-03: articles de fond sur
Droit d'auteur et droit de l'adjudication, considérations d'un adjudicateur
Le droit d'auteur pour les prestations d'ingénieurs
Marchés publics: La prévention comme motif d'exclusion us ic-calculus
- us ic-news 2-03: articles de fond sur
Droit de consulter les dossiers et devoir de transparence dans les marchés publics,
Concurrence sur la qualité et non sur le prix
Bien comparer les assurances responsabilité civile professionnelle
Communautés de travail: responsabilité civile et assurance
Directive SICC 99-3 pour les hôpitaux

- Communiqués de presse sur les séminaires de l'us ic «L'adjudication des prestations de planification par les communes» ainsi que sur les motions de construction-suisse et du groupe planification de constructionsuisse sur la révision en cours de la loi fédérale sur les marchés publics, déposées avec la participation et le soutien de l'us ic.

Internet

A la demande du groupe de travail PR, le comité a décidé de remanier le site Internet de l'us ic. Après plusieurs mois d'évaluation de diverses offres concurrentes d'agences Internet, un nouveau concept de site web a été élaboré; les membres auront désormais la possibilité d'accéder directement à leur site pour la mise à jour (adresses, mutations dans leur personnel, ouvrages de référence, etc.). Par ailleurs, la part de la communication entre les membres via l'Internet sera considérablement augmentée.

Manifestations

Dix séminaires pour les communes à Lenzburg, Wilen, Nottwil, Brunnen, Saint-Gall, Coire, Berne, Zoug, Ittingen, Fribourg

Trois soirées apéritifs sur les thèmes

- Durabilité dans la construction des routes, projet «NISTRA, un outil pour apprécier les projets d'infrastructure routière du point de vue des principes du développement durable», conférencier Alain Cuche de l'OFROU / lieu Aarau
- «Processus de gestion dans l'entreprise – Business-Management-System», conférencier PD Dr Peter Gresch, us ic groupe de travail durabilité / lieu Berne
- La durabilité dans le bâtiment – économie et écologie, conférencier Dr Ruedi Meiner, chef du programme de recherche «bases de l'économie énergétique», Stefan Creus, chef de projet Karl Steiner AG, chef de projet «Leonardo» / lieu Zurich.

Importance économique de l'usuc

Groupe régional	Nombre d'entreprises membres	Nombre de collaborateurs	Taille moyenne des entreprises	Chiffre d'affaires brut des entreprises membres par région
Argovie	55	450	8.0	61 Mio.
Bâle	53	637	12.0	86 Mio.
Berne	111	929	8.5	125 Mio.
Fribourg	22	101	4.5	14 Mio.
Genève	16	151	9.5	20 Mio.
Suisse Sud-Est	35	176	5.0	24 Mio.
Suisse centrale	100	558	5.5	75 Mio.
Neuchâtel	25	133	5.5	18 Mio.
Suisse orientale	84	352	4.0	47 Mio.
Soleure	31	111	3.5	15 Mio.
Tessin	30	248	8.5	33 Mio.
Vaud	34	131	4.0	18 Mio.
Valais	26	183	7.0	25 Mio.
Zurich	159	1751	11.0	236 Mio.
total Suisse	781	5911	7.5	797 Mio.

Pour 2003, l'Office fédéral de la statistique compte avec 44,4 milliards de CHF de dépenses de construction en Suisse. Si l'on part du principe que les prestations de planification représentent en moyenne 10 pour cent des frais de construction, l'année du rapport, les entreprises de l'usuc ont généré un volume de construction d'une valeur de 8,0 milliards de CHF, soit 18 pour cent du total des investissements de construction suisses.

Priorités de l'année 2003

Révision de la loi sur les marchés publics

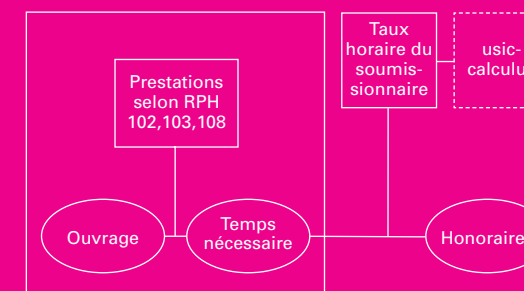
L'adjudication des marchés publics a constitué l'activité essentielle de l'usic tout au long de l'année du rapport. L'adjudication des mandats de planification a été le thème central dans les séances du GT adjudication, dans les entretiens et les documents de travail du groupe planification de constructionsuisse, dans des motions à propos de la révision de la loi fédérale sur les marchés public, dans les discussions avec les autorités fédérales et les CFF, dans des publications et, principalement, dans les séminaires intitulés «Adjudication des prestations de planification dans les marchés publics», organisés par l'usic avec les groupes régionaux. Au cours des discussions, il s'y est greffé le problème de la prévention qui peut entraîner l'exclusion de certains concurrents. En novembre 2003, le groupe régional Zurich a organisé avec des orateurs très compétents un séminaire auquel a participé une nombreuse assistance. Il a été constaté régulièrement que les concepteurs, comme les adjudicateurs, doivent réunir des expériences sur l'adjudication des mandats de prestations de services intellectuelles et développer une culture commune de l'appel d'offres.

usic-calculus

Durant l'année du rapport, la SIA a publié les nouvelles bases pour le calcul des honoraires. Le concept correspondant se base sur le calcul du temps nécessaire d'après le coût de l'ouvrage. Les nouveaux barèmes d'honoraires offrent aux maîtrises d'ouvrage une plus grande transparence sur les prestations et les coûts et ne contreviennent pas aux dispositions de la loi sur les cartels.

La connaissance exacte de ses propres coûts est une condition indispensable à l'entreprise de conception pour l'établissement de ses offres. Il est probable qu'il existe des lacunes en la matière, notamment dans les PME. Il y a déjà un an, le comité avait institué un groupe de projet qui, en commun avec la Visura et Stefan Studer, ing. civil dipl. MBA, CSD Fribourg, a développé un modèle de calcul permettant à tout ingénieur de déterminer ses propres coûts de manière simple, sans le concours d'un fiduciaire, en saisissant dans un tableau Excel les chiffres de sa comptabilité et les temps notés. Le modèle de calcul usic-calculus est disponible sur CD au secrétariat de l'usic. Durant l'année du rapport, l'usic et la SIA en ont vendu plus de 700 exemplaires.

usic-calculus s'inscrit sans problème dans les nouveaux règlements concernant les prestations et les honoraires de la SIA:



Constructionsuisse

Constructionsuisse a un nouveau président en la personne du conseiller national Robert Keller. A la fin de l'année, la recherche d'un nouveau secrétaire a elle aussi abouti avec la nomination du secrétaire politique de l'Union suisse des arts et métiers, Charles Buser. Constructionsuisse dispose donc du personnel nécessaire pour accomplir sa tâche principale, à savoir intervenir efficacement et en temps utile dans la politique bernoise pour influencer sur les dossiers susceptibles d'affecter l'industrie du bâtiment. Les attentes, au cours de cette année initiale quelque peu difficile, ont fortement augmenté.

Le secrétariat du groupe de base planification de constructionsuisse est géré depuis des années par Markus Kamber. Le comité de l'usic considère qu'il est très important que l'usic y participe activement. En quittant le comité de l'usic, Max Studer a également démissionné de sa fonction de président du groupe de base planification où il a été remplacé par Alfred Hagmann, membre de la direction de la SIA (proche également de l'usic par le biais de Basler & Hofmann, Zurich). Les intérêts de l'usic sont désormais représentés dans le groupe de base planification par Urs Allemann, Soleure, membre du comité.

Durant l'année du rapport, l'activité de constructionsuisse a consisté pour l'essentiel à élaborer un programme de base et à déposer des propositions pour l'industrie du bâtiment dans le cadre de la révision de la loi sur les marchés publics. Les deux documents sont dus principalement à l'initiative du groupe de base planification qui les a aussi rédigés. Max Studer s'est vu confier la direction d'un groupe spécial qui élabore une prise de position, avec les propositions les plus importantes de tout le secteur du bâtiment, dans le cadre de la prochaine révision de la loi fédérale sur les marchés publics. Les attentes des concepteurs concernant la nouvelle loi sur les marchés publics ont pu y être prises en compte. Pour enfoncer le clou, le groupe de base planification a encore déposé sa propre proposition où les exigences des concepteurs sont une fois de plus soulignées. Etant donné que ces motions contenaient toutes les demandes de l'usic, cette dernière a pu renoncer à une prise de position propre.

Activité des groupes régionaux

Les groupes régionaux de l'usic ne sont pas tous organisés sur le même modèle. Les formes de l'activité associative et la collaboration avec d'autres organisations sont différentes selon les régions. Il va de soi que cette hétérogénéité se reflète dans le tableau représentant l'activité des groupes régionaux au cours de l'année du rapport.

Groupe régional	Activités 2003	Activités 2004
Argovie	<ul style="list-style-type: none"> • 6 mars: entretien commun SIA / usic avec le directeur des constructions et les hauts fonctionnaires du département des constructions • 3 rencontres du groupe régional (1 fois avec des représentants du groupe usic-Zurich pour échange d'idées) • Visite d'une fabrique de cigares (programme cadre de la rencontre du groupe du 24.6.) • Séminaire «Adjudication des prestations de planification dans les marchés publics» • Soirée avec le GT environnement et durabilité sur le thème «durabilité dans la construction de routes» 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de position sur le projet de consultation concernant la modification du décret de soumission et sur l'adhésion du canton d'Argovie à l'union intercantonale pour l'adjudication des marchés publics • Campagne de recrutement de nouveaux membres • Enquête auprès des membres • Trois rencontres régionales prévues (éventuellement avec programme-cadre) • Entretiens avec divers services et sections du département construction • Intensification des contacts avec la SIA-Argovie
Bâle	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaire pratique adjudication de prestations de planification dans les marchés publics • Visite Messeturm / présentation de la formation continue de qualification dans la construction • Réunion de fin d'année: échange d'idées et perspectives 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de développement Novartis Campus / Wolf Dietrich Schutz (responsable du projet Novartis) informe • Train express régional / Alain Groff (chef du département économique et social) informe • Nouveaux grands projets des cantons dans les 2 prochaines années / Ruedi Hofer (ing. cantonal BL) et Marco Piatti (ing. cantonal BS) • Exposés sur les analyses de dynamique des sols dans la construction ferroviaire pour une vitesse de 200 km/h et problème des chutes de pierre / Helmut Steiger / Hans-Peter Noher (Geotechnische Institut AG) • Réunion de fin d'année
Berne	<ul style="list-style-type: none"> • Déjeuner tous les deuxièmes mercredi du mois • Soirée avec le GT environnement et durabilité sur le thème «processus de gestion dans l'entreprise – business management system» • Réunions trimestrielles sur des thèmes d'actualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Déjeuner tous les deuxièmes mercredi du mois • Soirée avec le GT environnement et durabilité sur le thème «L'évacuation des eaux de nos lotissements est-elle durable?» • Réunions trimestrielles sur des thèmes d'actualité
Fribourg	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune activité propre à l'usic 	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion avec l'AFI, Association Fribourgeoise des Ingénieurs, pour un éventuel rapprochement. Contact avec le Conseiller d'Etat C. Lässer et ses chefs de services (ingénieur cantonal, architecte cantonal, chef du bureau des autoroutes) planifié avec la SIA, l'AFI, l'AFA • Réflexions pour créer des activités du groupe régional
Genève	<ul style="list-style-type: none"> • Représenté par l'AGI (Association Genevoise des Ingénieurs) 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2004 le groupe régional s'intégrera à nouveau dans l'AGI
Suisse du Sud-Est	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée annuelle du groupe régional • Séminaire «Adjudication des prestations de planification dans les marchés publics» dans la salle du Grand Conseil à Coire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée annuelle du groupe régional Suisse du Sud-Est • Manifestations sur invitation spéciale • Recrutement des membres • Assemblée générale de l'usic-Suisse

Groupe régional	Activités 2003	Activités 2004
Suisse centrale	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses rencontres du groupe régional • 4 séminaires «Adjudication des prestations de planification dans les marchés publics» • Participation à la conférence des présidents des associations de concepteurs de Suisse centrale • Participation au «Forum Bau Zentralschweiz», Centre de la culture et des congrès, Lucerne • Participations aux consultations suivantes: <ul style="list-style-type: none"> – Projet ZBZ – Nouveau modèle de formation pour les dessinateurs – Concours université de Lucerne, prise de position des associations de concepteurs – Canton de Lucerne, consultation sur le projet d'ordonnance de géoinformation 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien annuel avec les ingénieurs cantonaux et les entrepreneurs cantonaux nouvellement institués des cantons de Suisse centrale avec le comité de l'usic et de la SIA • 3 rencontres du groupe régional
Suisse orientale	<ul style="list-style-type: none"> • 2 séminaires «Adjudication des prestations de planification dans les marchés publics» • Visite du chantier de «contournement de Bazenhaid» • Stamm (déjeuner tous les premiers mercredi du mois) • Assemblée des membres mai 2003 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée des membres mai 2004 • 2 manifestations / visites de chantiers • Stamm (déjeuner tous les premiers mercredi du mois) • Informations / communication des nouveautés et si nécessaire organisation séance d'information • Recruter des nouveaux membres (avec l'aide de tous les membres du groupe régional) • Continuer à suivre le thème «Adjudication des prestations de planification dans les marchés publics»
Soleure		<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée des membres 2004 • Réunion avec les chefs AVT et office des constructions • Conférence sur la loi sur les marchés publics révisée, combinée avec le thème «Adjudication des prestations de planification dans les marchés publics» • Informations sur l'actualité régionale et cantonale
Vaud	<ul style="list-style-type: none"> • Le groupe régional s'est réuni pour discuter de sujets d'actualité, dont les marchés publics et la procédure à suivre dans les concours • Contacts avec l'UPIAV (Association patronale des ingénieurs et architectes vaudois) • Les réunions du groupe régional permettent d'avoir d'intéressants échanges d'expériences et d'entretenir les contacts amicaux entre les membres 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour 2004, le groupe a décidé d'organiser un séminaire en commun avec l'UPIAV sur les marchés publics • Il envisage par ailleurs une première analyse des conséquences des nouvelles règles concernant les honoraires de la SIA
Valais	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts personnels avec les conseillers d'Etat dans le contexte de la révision de la loi sur les marchés publics • Fusion de l'association des ingénieurs civils valaisans avec les architectes et les techniciens du bâtiment valaisans 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée annuelle du groupe régional mars 2004 • Soirée-entretien avec l'association fusionnée • Communiquer les informations / nouveautés et si besoin est organiser des réunions d'information
Zurich	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée générale du groupe régional, mars 2003 • 2 forums pour les membres et invités: visite du chantier tunnel d'Uetligen et discussion sur la prévention • Entretiens avec les autorités (de concert avec d'autres associations de concepteurs): direction des constructions du canton de Zurich et département des constructions de la ville de Zurich et de la ville de Winterthur • Entretiens avec les adjudicateurs principaux de la région sur le thème: formation, rentabilité de la procédure d'adjudication • Phase de mise en œuvre du bzz, centre de conseil de Zurich pour la procédure d'adjudication des prestations de planification • Diverses interventions dans le cadre de procédures de concours et d'adjudication suite à des remarques des membres 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée générale du groupe régional, mars 04 • 2 forums pour les membres et invités: sujets non encore choisis. • Entretiens avec les autorités (de concert avec d'autres associations de concepteurs): direction des constructions du canton de Zurich et département des constructions de la ville de Zurich et de la ville de Winterthur • Contacts avec des adjudicateurs publics importants de la région sur le thème: concurrence, mandats de concepteur général et d'entreprise totale • Soutien au bzz, centre de conseil de Zurich pour la procédure d'adjudication des prestations de planification

Groupes de travail permanents et groupes de projets

Groupe de travail Groupe de projet	Mandats 2003	Activités Résultats	Evaluation	Objectifs 2004
GT Formation	Mettre en place les bases de la politique de formation de l'usic	consultants 1/03 conçu, rédigé, et imprimé	Les ingénieurs des hautes écoles ne sont guère intéressés à la formation professionnelle artisanale	Mieux vendre le concept de politique professionnelle de l'usic
	Suivre la mise en œuvre du modèle de Bologne	Statut d'observateur assumé, mise en œuvre en 2007	Hautes écoles et hautes écoles spécialisées doivent préalablement se trouver elles-mêmes	Participer à la mise en œuvre. Recruter des étudiants pour les hautes écoles spécialisées
	Assurer les contacts avec les hautes écoles techniques	Se font par le biais du conseil des EPF, qui n'a toutefois pratiquement pas eu d'activité	Voir également les remarques concernant le GT TBE	Participation active au conseil des EPF
	Mettre fin à l'éparpillement des moyens personnels et financiers vis à vis des groupements professionnels de l'artisanat technique	L'usic informe en permanence, sur demande, de ce retrait	Ce mandat n'est pas bien reçu par la SIA et par les associations professionnelles	Continuer à se retirer de la formation professionnelle artisanale. Aider à concentrer les forces
		Collaboration limitée avec GETready		(GETready)
GT Export	Enquête auprès des membres sur leurs exportations effectives	Réalisation fin juillet puis analyse des résultats	Résultats publiés sur www.usic.ch	Renforcer la coopération entre firmes suisses pour des offres communes à l'étranger
	Plate-forme d'experts Encourager l'exportation	Présentation à l'AG à Appenzell	Malheureusement peu de participants	Encourager encore la plate-forme d'experts et offrir davantage d'informations pour les firmes exportatrices
				Collaborer avec le groupe de travail politique et Swissmem pour empêcher que les fonds de promotion de l'exportation de la Confédération ne soient détournés vers l'aide humanitaire
	Réactiver le groupe de contact	Séance du 28.10.03	Trust Funds, «cofinancements» et possibilités de renforcer la coopération entre consultants suisses et la BERD Discussion des nouvelles brochures (adjudication et anticorruption) Discussion des problèmes de la prévention	

Groupe de travail Groupe de projet	Mandats 2003	Activités Résultats	Evaluation	Objectifs 2004	
GT Technique du bâtiment et technique de l'énergie	Favoriser la formation continue des ingénieurs électriciens	Contact réguliers avec la direction de la haute école spécialisée de Horw	Après un retard pris initialement, les contacts fonctionnent très bien	Objectif visé: mise en œuvre en 2005	
	Poursuivre l'idée de centre de compétence Horw	Chef de projet désigné	Un pas décisif vers la concrétisation a été fait	Phase 1, février 2004: décision préalable Phase 2, mars 2004 – juin 2005: mise en œuvre	
	Programme d'enseignement pour ingénieurs électriciens	Projet de programme d'enseignement a été rédigé	Le concept est accepté dans son ensemble. Les détails sont maintenant mis au point	Décision sur la publication 2004	
	Finances	Concept prêt	Soutien pour poste de chargé de cours	CHF 150'000.–	
GT Politique	S'assurer que construction-suisse procède au screening politique et que celui-ci fonctionne sans faille	L'exécution de ce mandat a été retardée en raison de la recherche d'un nouveau secrétaire général pour construction-suisse	Charles Buser entrera en fonction comme nouveau secrétaire général le 1er janvier 2004. Il a entrepris des travaux préparatoires pour le screening politique	Pour que le screening politique de construction-suisse soit efficace et le plus complet possible, les associations de concepteurs devront continuer à reconnaître eux-mêmes précocement les interventions politiques (de parlementaires ou de l'administration) qui peuvent avoir une répercussion pour eux	
GT PR / Relations publiques	Le GT PR a son propre programme d'activité, alimenté en outre de façon décisive par les résultats des divers groupes de travail qui attendent une mise en œuvre PR professionnelle	Portrait 2003/04 troisième mise à jour	Les besoins à venir montreront si le portrait doit encore être produit sous forme imprimée.	Décision sur la publication 2004	
		consultants 1/03 sur la politique de formation			
		publication 2, troisième édition publication 3, la rentabilité de l'adjudication des marchés publics	La publication 3 consacrée à un sujet brûlant a suscité de nombreuses réactions	publication 4: Les prestations des ingénieurs et des concepteurs dans le droit d'auteur publication 5: adjudication de la technique du bâtiment dans les concours d'architecture	
		USIC-news 1/03 et 2/03	parus comme prévu	USIC-news 1/04, 2/04, 3/04	
		Communiqués de presse	Objectifs non atteints	Communiqués de presse à toutes les occasions notables	
		Concept Internet	Le nouveau concept Internet a été approuvé unanimement par le comité le 3.12.2003	Mise en œuvre dans une année	
		10 séminaires pour les communes (type A) et 3 soirées-apéritifs <i>Confère le chapitre spécial du rapport annuel</i>	L'organisation de manifestations régionales par le secrétariat de l'USIC a été un succès. Ce modèle permet aux groupes régionaux de rencontrer des politiques, des représentants des pouvoirs publics et des clients	Eu égard au succès de ces manifestations régionales, d'autres seront organisées Séminaires pour les communes type A à ZH, VD, VS, GE et NE Séminaire pilote type B sur un exemple de cas concret	
				USIC-prix	
				Remaniement du prospectus	

Groupe de travail Groupe de projet	Mandats 2003	Activités Résultats	Evaluation	Objectifs 2004
GT Sécurité au travail et CFST	Offrir aux membres de l'USIC deux possibilités différentes pour la mise en œuvre des prescriptions de la CFST		La GO dans les entreprises d'ingénierie continue d'être considérée comme un moyen de gestion approprié en dépit d'une certaine désaffection	Offrir aux membres de l'USIC deux possibilités différentes pour la mise en œuvre des prescriptions de la CFST
GT Environnement et durabilité	Catalogue des critères pour évaluer les projets de planification sur le plan de la durabilité – générer un profit pour les membres	Soirées durabilité sur les thèmes: – durabilité dans la construction des routes / projet NISTRA, un outil pour apprécier les projets d'infrastructure routière du point de vue des principes du développement durable – processus de gestion dans l'entreprise – Business Management System – la durabilité dans le bâtiment, économie et écologie en parallèle	15 à 30 participants à chaque fois Organisation commune avec les groupes régionaux Argovie, Berne et Zurich Echo favorable, même de la part des pouvoirs publics	3–4 soirées durabilité annuelles à organiser par le secrétariat avec les groupes régionaux
				Participation aux procédures de consultation concernant l'environnement et la durabilité
GT Adjudication	Harmonisation des valeurs-seuils au niveau national	Les groupes régionaux ont déjà fait des efforts dans ce sens. Le climat en faveur d'une harmonisation s'améliore	Continuer à travailler au projet d'harmonisation. Pour que cela réussisse il vaudra mieux attendre la révision de la LMP	
	Collection systématique des modèles existants d'adjudication des prestations de planification dans les villes et les communes	Des modèles de ce type ont été discutés dans le cadre des séminaires sur l'adjudication, mais ils n'ont pas été collectés systématiquement	Cette collection n'apportera pas grand chose. Le besoin des pouvoirs publics de se profiler avec leurs propres modèles est difficile à canaliser. Mieux vaut se concentrer sur les modèles d'adjudication des maîtres d'ouvrage importants	Continuer à organiser des séminaires sur l'adjudication dans les groupes régionaux Conseiller effectivement les communes Renoncer au séminaire tribunal administratif, mais annoncer ce thème à l'institut pour le droit de la construction
				Accompagner la création de modèles de contrats de planification
	Préparer la révision de la loi fédérale sur les marchés publics	Demande déposée par construction-suisse le 16 octobre 2003 et par le groupe de base planification le 17 novembre 2003	Suivre attentivement l'évolution de la législation	Promouvoir les concours d'ingénieurs Prévention: chercher une solution Relever et harmoniser les valeurs-seuils Chercher des partenaires pour la révision de la LMP

Groupe de travail Groupe de projet	Mandats 2003	Activités Résultats	Evaluation	Objectifs 2004
GT Associations partenaires	Collaboration étroite avec la direction SIA	Cette collaboration a lieu régulièrement et l'entente est cordiale	Il n'existe pas de problèmes manifestes	Développer une stratégie commune dans la politique vis-à-vis de la CSFC. Améliorer la collaboration en matière de perfectionnement
	Assister aux manifestations d'économiesuisse.	Le président et le secrétaire y ont assisté	Le temps consacré n'est pas inutile puisque l'usic en attend aussi un soutien politique en cas de besoin	Etre présents aux manifestations importantes. Inviter des représentants à l'AG
	Gestion du secrétariat du groupe de base planification de constructionsuisse	L'engagement dans le groupe planification de constructionsuisse a exigé beaucoup de travail et de temps des divers représentants de l'usic et du secrétariat	La délégation des tâches politiques à constructionsuisse demande à être suivie attentivement afin d'éviter de mauvaises surprises sur la scène politique	Simplifier la gestion du secrétariat du groupe de base planification. Supprimer les complications administratives.
	Convaincre la FSAI d'adhérer à constructionsuisse	Jusqu'ici les tentatives ont échoué	Nouvel essai en 2004	Convaincre la FSAI de devenir membre de constructionsuisse
	Renouer des contacts avec les entrepreneurs généraux	Rencontre convenue pour février 2004	Les contacts doivent à nouveau avoir lieu régulièrement	Formuler les thèmes de l'entretien Discuter un contrat-modèle de collaboration
GP Contrat-cadre de travail	Négociations sur les adaptations de salaires vers la fin de l'année	Résultat des négociations en 2003: 0,5 pour cent d'augmentation de la somme globale des salaires répartie en fonction des prestations et de la fonction	Les membres de l'usic sous-estiment beaucoup trop l'importance du CCT pour la participation aux appels d'offres et en cas de litige devant les tribunaux	Le CCT est valable au moins jusqu'au 31.12.2006 Suivre les négociations pour déterminer les recommandations de salaires
GP Honoraires	Elaboration d'un modèle de calcul pour l'usic permettant à l'utilisateur de calculer ses coûts propres, sur des tableaux Excel, à l'aide de résultats simples tirés de sa propre comptabilité et du nombre des heures de travail inscrites	Le CD usic-calculus a été annoncé dans la circulaire 4/03 du 27 mai 2003 Stefan Studer de la CSD Fribourg s'est chargé du support Le CD est également vendu à un prix préférentiel aux membres de la SIA	A la fin 2003, plus de 700 CD avaient pu être vendus Cet instrument de travail a reçu un écho très positif Un programme supplémentaire a été écrit pour permettre des adaptations continues par téléchargement	Le groupe de projet a été dissous Il était composé de: Hans Abicht (présidence) Flavio Casanova Dr. Serge Dal Busco Hansjörg Hader Markus Kamber Susanne Kolarik Bernhard Matter Adaptation du CD au nouveau plan comptable
Commission des admissions	Tirer au clair les divergences d'opinion concernant l'admission de membres ou arbitrer des litiges éventuels entre des entreprises membres	La commission des admissions n'a pas dû être convoquée au cours de l'année 2003	Auguste Barras a donné sa démission et a été remplacé à la présidence par Dieter Schmid, Neuchâtel, lors de l'AG	Tirer au clair les divergences d'opinion concernant l'admission de membres ou arbitrer des litiges éventuels entre des entreprises membres

Associations faîtières internationales

Il y a un an, le comité de l'usic a décidé de démissionner de l'Efca à la fin 2003 en raison du fait que l'utilité de cette appartenance n'est pas visible pour les membres. Un certain nombre d'entreprises membres, notamment celles actives dans le domaine international, sont intervenues contre cette décision pour demander que l'usic continue à collaborer dans les organisations faîtières internationales et ont constaté qu'il appartient à l'usic elle-même de générer un profit de ces affiliations. Après consultation à Bruxelles, la démission de l'Efca a été suspendue pour deux ans au cours desquels le délégué à la Fidic, Peter Rauch, et le secrétaire, Markus Kamber, assisteront personnellement aux assemblées annuelles et aux Director's-meetings dont ils feront des comptes rendus systématiques. Au bout de ces deux ans d'expérience, ces rapports seront évalués et la question de l'affiliation sera à nouveau examinée avant de décider de rester membre ou non des organisations faîtières internationales.

Gérer les risques professionnels, éviter les cas de responsabilité civile et optimiser la couverture d'assurance pour les risques restants sont des défis décisifs pour chaque entreprise. Les bureaux de l'usic sont soutenus dans cette tâche de gestion par la fondation usic, dont l'assurance responsabilité civile professionnelle, offerte en commun avec l'assurance Zurich, constitue le noyau. La fondation usic s'occupe toutefois aussi d'autres aspects de la gestion du risque et observe en permanence les besoins et les possibilités dans le domaine de l'assurance et des moyens d'éviter les risques.

Actuellement, 385 bureaux usic sont assurés auprès de l'assurance usic. En 2003, 30 nouveaux bureaux ont été admis. Les primes ont représenté la somme de 4,7 millions de francs, auxquels se sont ajoutés encore environ 200 000 francs pour les primes de communautés de travail mixtes. L'assurance responsabilité civile professionnelle de l'usic ne couvre donc pas seulement un volume très élevé d'honoraires et de travail des ingénieurs, mais elle représente un volume de construction bien plus considérable en Suisse et à l'étranger. Cela souligne la très grande importance pour le marché de la construction de l'usic, des bureaux affiliés à l'usic et de l'assurance responsabilité civile professionnelle de l'usic.

Le succès de l'assurance usic ne vient pas uniquement de ses primes très avantageuses, mais aussi de sa couverture unique des dommages et de l'assistance globale adaptée aux besoins des membres dans les questions concernant l'assurance et le risque. Par rapport à toutes les autres assurances responsabilité civile professionnelle, l'assurance usic tient une place de premier plan, comme nous le confirment régulièrement les spécialistes. Cette position a pu être encore renforcée au début 2002 avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat avec l'assurance Zurich. Avec un montant de couverture de 100 millions de francs pour les lésions corporelles et les dommages matériels et de 20 millions de francs pour les dommages à l'ouvrage et les dommages économiques purs, l'assurance de l'usic est une référence dans le domaine de l'assurance responsabilité civile professionnelle.

Les avantages de l'assurance usic ne profitent pas seulement aux assurés mais aussi aux maîtres d'ouvrage. Le risque pour le maître d'ouvrage d'avoir à supporter partiellement ou intégralement un dommage éventuel, en cas d'insuffisance ou d'absence de couverture, ne doit pas être négligé. Il faudrait donc, dans l'évaluation des offres de planification, prendre aussi en considération l'assurance professionnelle des divers soumissionnaires. C'est surtout dans les procédures d'adjudication des pouvoirs publics que cette comparaison entre les couvertures d'assurances serait nécessaire. Dans une comparaison objective des assurances responsabilité civile professionnelle, les bureaux d'ingénieurs et d'architectes de l'usic sont naturellement très avantagés.

Mais au-delà de la couverture d'assurance, la fondation usic soutient aussi les bureaux affiliés dans d'autres domaines de la gestion du risque. La solution de branche CFST de la fondation pour la sécurité au travail y contribue par exemple largement. Elle veille à ce que les collaborateurs (PERCOS) reçoivent une formation et une formation continue efficace à un prix avantageux. Par ailleurs, la fondation usic permet aux bureaux assurés une formation interne à l'entreprise, avantageuse, dans le domaine du droit. Elle contribue ainsi à éviter les cas de responsabilité civile et à minimiser les dommages en sensibilisant tous les collaborateurs responsables du bureau aux questions de minimisation du risque et de la responsabilité civile. La fondation usic offre encore une autre prestation aux assurés en les conseillant en permanence dans toutes les questions d'assurances et de droit, service qui est de plus en plus utilisé.

La fondation usic contribue aussi à se positionner sur le marché de façon efficace grâce à la garantie de bonne fin à laquelle les bureaux affiliés peuvent recourir à un prix avantageux. Cette possibilité de garantie de bonne fin offre aux bureaux de l'usic un avantage supplémentaire dans la concurrence.

Pius Schuler
Président de la Fondation usic

Fondation usic et l'assurance responsabilité civile usic

Effectif des membres

Comité

Admissions 2003

Aarplan Architekten AG, Bern
Bleiker & Partner Ingenieure AG,
Zürich
Bührer + Dällenbach Ingenieure AG,
Steffisburg
Derungs Architekten AG, Zug
Dieter Bosshardt, Wisen
Friedli Geotechnik AG, Zürich
Geiger, Püntener + Werder,
Affoltern a.A
Huber & Partner AG, Rapperswil
Impuls Forstingenieure ETH/SIA und
Umweltfachleute SVU, Thun
Ingenieurbüro P. Bachmann, Zürich
Marcionelli & Winkler + Partner SA,
Lugano
Markus Boyer, Luzern
Prona AG, Biel
Rapp AG, Basel
Ribi + Blum AG, Romanshorn
Rosenthaler + Partner AG, Muttenz
Ruggli & Partner AG, Zürich
SST-Engineers SA, Lausanne
Staublin, Kurath & Partner AG, Zürich
Truffer Ingenieurberatung AG, Visp
TSW, Trachsel, Schibli, Walder +
Partner AG, Olten
Wüst Rellstab Schmid AG,
Schaffhausen

Démissions

Aquatec-M.Muller,
Bussigny-près-Lausanne
Anastasi SA, Locarno
Büchi + Müller, Frauenfeld
(neu Zweigstelle von CSD Ingenieure
und Geologen AG, Bern)
Graf & Reber AG, Basel
R. Lingwood Ingenieurbüro AG,
Wallisellen
Reck Hans AG, Jona
Rudolf Leisi, Ipsach
Schwarz + van Helvoirt AG, Thun
(neu Zweigstelle von
Kissling + Zbinden AG, Bern)
Zeugin Bauberatungen AG,
Münsingen

Effectif des membres
au 31 décembre 2003:
405 et 385 succursales

Hans Abicht, Président
Abicht Hans AG
Beratende Ing. für
Energie- und Haustechnik
Industriestrasse 55
6300 Zug
abicht.hans@abicht.ch

Urs Allemann
Emch + Berger AG Solothurn
Ingenieure + Planer
Schöngrünstrasse 35
4500 Solothurn
info@emchberger-so.ch

Flavio Casanova
Gruner AG
Ingenieure und Planer
Gellertstrasse 55
4020 Basel
flavio.casanova@gruner.ch

Serge Dal Busco
Perreten et Milleret S.A.
Rue Jacques-Grosselin 21
1227 Carouge-Genève
info@pmsa.ch

Dr. Dieter Flückiger
Flückiger + Bosshard AG
Dipl. Ing. ETH/SIA/usic
Räffelstrasse 32
8045 Zürich
dieter.flueckiger@fbag.ch

Hans Ulrich Frey
Frey & Associés SA
Avenue Edouard Dapples 54
1006 Lausanne
frey.ing@gve.ch

Martin Hess
HEFTI. HESS. MARTIGNONI.
Elektro Engineering
Aarau AG usic
Wiesenstrasse 26
5001 Aarau
mhess@hhm.ch

Paolo Kraemer
Andreotti & Partners SA
Studio d'ingegneria
Via Varenna 2
6601 Locarno 1
andreotti.partners@ticino.com

Ruedi Müller
Müller & Ruch
Mutschellenstrasse 137
8038 Zürich
ruedi.mueller@mueller-ruch.ch

Mauro Rezzonico
Ceresca Rezzonico
Studio d'ingegneria SA
Via Pedevilla 2
6504 Bellinzona
mauro.rezzonico@cre.ch

Dr. Ernst Schläppi
CSD Ingenieure
und Geologen AG
Hessstrasse 27d
3097 Bern-Liebefeld
e.schlaepi@csd.ch

Urs Welte
Amstein + Walthert AG SIA
Andreasstrasse 11
8050 Zürich
urs.welte@amstein-walthert.ch

Assesseur
Daniel Sommer
Bildungsberatung
Sommer Daniel
Hubrainweg 10
8124 Maur
daniel.sommer
@sommer-service-ag.ch

Groupes régionaux

Argovie
Hans Andreas Wilhelm
Wilhelm + Wahlen
Ingenieurbüro
Schlossplatz 1
5000 Aarau
info@ww-aarau.ch

Bâle
Tivadar Puskas
WGG Schnetzer Puskas
Ingenieure AG SIA/usic
Güterstrasse 144
4002 Basel
ing@wggsp.ch

Berne
Peter Sollberger
Sollberger AG
Elektroplanung
Funkstrasse 108
3084 Wabern
se@sollbergerag.ch

Berne
Ulrich Türler
smt ag
Ingenieure und Planer
Stauffenstrasse 4
3006 Bern
smt@smt.ch

Fribourg
Raymond Devaud
Devaud Monigatti
et Associés SA
Ingénieurs civils
Route St-Nicolas-de-Flüe 16
1709 Fribourg
dma@bluewin.ch

Genève
Erik Langlo
Perreten et Milleret S.A.
Rue Jacques-Grosselin 21
1227 Carouge-Genève
info@pmsa.ch

Suisse centrale
Max Birchler
Birchler, Pfyl + Partner AG
Riedstrasse 7
6430 Schwyz
info@bpp-ing.ch

Neuchâtel/Jura
Charles Häslar
AJS ingénieurs civils SA
Place d'Armes
2000 Neuchâtel
ajs@ajs.ch

Suisse orientale
Reto Graf
IBG B. Graf AG Engineering
Flurhofstrasse 158d
9006 St. Gallen
stgallen@ibg.ch

Soleure
Edi Baumgartner
Frey + Gnehm AG
Leberngasse1
4603 Olten
fugolten@bluewin.ch

Suisse du sud-est
Hans Hermann
Hermann Hans
Planungs- + Beratungsbüro
Obere Gasse 20
7000 Chur
info@hermann-chur.ch

Tessin
Roberto Bernardoni
Bernardoni Roberto
Studio d'ingegneria
Via Olgiati 8
6900 Lugano
rb.ing@bluewin.ch

Vaud
Charles Weinmann
Weinmann-Energies SA
route d'Yverdon 4
1040 Echallens
info@weinmann-energies.ch

Valais
Alfred Squaratti
KBM SA
Bureau d'ingénieurs civils S.A.
Rue de Lausanne 39
1950 Sion
ing.civils@kbm-sa.ch

Zürich
Gérard Rutishauser
Rutishauser Ingenieurbüro
GmbH
Bau, Verkehr und Umwelt
Drahtzugstrasse 18
8008 Zürich
rutishauser@ruing.ch

Groupes de travail et groupes de projet

Personel

Commission d'admission

Dr. Dieter Schmid, Neuchâtel (Président)
Roberto Bernardoni, Lugano
Silvano Ceresa, Airolo
Hansruedi Signer, St. Gallen
Richard Weber, Zürich
Urs Welte, Zürich

Conseil de fondation

Pius Schuler, Rothenthurm
Hans Abicht, Zug
Carlo Galmarini, Zürich
Dr. Urs Hess-Odoni, Luzern
Ruedi Müller, Zürich
Dr. Hans Caspar Nabholz, Zürich
Jean A. Perrochon, Bern
Dr. Dieter Schmid, Neuchâtel

Administration de la fondation

SRB Assekuranz Broker AG, Zürich

Conseillers

Politique	Fürsprecher Rudolf Joder, Nationalrat BE, Belp
PR	Markus Kamber & Partner AG, Bern
Provider Internet	Klink GmbH, Bern
Questions juridiques	Dr. Urs Hess-Odoni, Luzern
Questions économiques	Dr. Hans Caspar Nabholz, Zürich

Secrétariat usic

Waldeggstrasse 27c
Postfach 133
3097 Bern-Liebefeld
Phon 031 970 08 88
Fax 031 970 08 82
www.usic.ch
usic@usic-engineers.ch

GT Formation

Daniel Sommer (présidence)
Dr. Dieter Flückiger

GT Export

Daniel Lavanchy (présidence)
Roger Bremen
Michel Nardin
Walter Osterwalder
Daniel Schläpfer
Joseph von Aarburg

GT Technique du bâtiment et technique de l'énergie

Daniel Sommer (présidence)
Marin Hess
Ruedi Müller
Urs Welte
Werner Waldhauser

GT PR / Relations publiques

Roberto Bernardoni (présidence)
René JeanRichard
Marcel Rieben
Jérémy Robyr
Walter Salm
Dr. Ernst Schläppi

GT Politique

Hans Abicht (présidence)
Urs Allemann
Markus Kamber
Daniel Sommer

GT Assurance-qualité et CFST

Ruedi Müller (présidence)
Jean Perrochon

GT Environnement et durabilité

Barbara Gamper (présidence)
Dr. Peter Gresch
Jon Mengiardi
Dr. Ernst Schläppi
Dr. Nik Sieber
Dr. Uwe Sollfrank

GT Adjudication

Flavio Casanova (présidence)
Hans Ulrich Frey
Manfred Roschi
Gérard Rutishauser
Beat Schneeberger
Peter Trüb
Ulrich Türlér
Max Studer

GP Contrat-cadre de travail

Urs Welte (présidence)
Bruno Basler
Walter Zundel

GT Associations partenaires

Hans Abicht
Markus Kamber

2025